

DÉCLARATION DE SONDAGE, OUVRAGE SOUTERRAIN OU TRAVAIL DE FOUILLE SI PROFONDEUR SUPÉRIEURE A 10 MÈTRES

(Article 131 du Code Minier et loi sur l'eau du 3 janvier 1992 et ses décrets d'application n° 93-742 - 93-743)

0225 7X 0050

Imprimé à renvoyer dûment complété à la :

DRIRE Champagne-Ardenne
 Division Environnement / Sous-Sol
 2 rue Grenet Tellier - 51038 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX

Réservé à l'administration

25/5/05

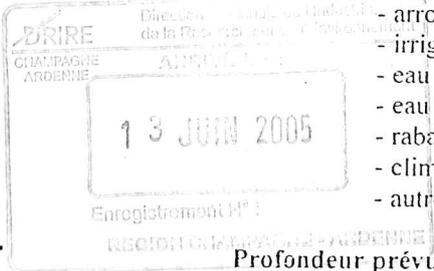
MAÎTRE D'OUVRAGE ⁽¹⁾ Nom, Prénom (ou raison sociale) : EARL AUBERTEL
 Adresse : 51300 COURDEMANGES
 Tél. : 03 26 72 30 43

MAÎTRE D'OEUVRE ⁽²⁾ Nom, Prénom (ou raison sociale) : Mr Bertrand Stoven
 Adresse : _____
 Tél. : _____

ENTREPRENEUR ⁽³⁾ Nom, Prénom (ou raison sociale) : _____
 Adresse : S.A.R.L. BONIFACE
Forages d'eau
5, rue Pierre Boileau-51420 WITRY-LES-REIMS
Tél. 03.26.97.11.61-Fax: 03.26.97.21.75
 Tél. : _____
SIRET 330 988 278 00011-APE 4520

Nature : puits - forage ⁽⁴⁾ : _____ Nombre : 1

- Objet ⁽⁵⁾ :
- forage de recherche
 - forage d'exploitation
 - forage de reconnaissance
 - piézomètre
 - arrosage
 - irrigation
 - eau potable
 - eau industrielle
 - rabattement
 - climatisation
 - autres
- Indiquer la substance : _____
 Indiquer la substance : irrigation
 Indiquer la nature (sol, fondations, autres) : _____
- Préciser : _____
 Préciser : _____



Profondeur prévue de l'ouvrage : 30 m

TRAVAUX Emplacement : commune (département) : Courdemanges
 Rue et n° (ou lieu-dit) : "Le Sol de Bled"
 Date de début des travaux : Mai Juin 2005
 Durée probable : 2 jours

FORAGE D'EAU S'il s'agit d'un ouvrage de prélèvement d'eau, indiquer :

- le nom de la nappe dans laquelle le prélèvement va être effectué : Craie
- le débit horaire escompté sur la base des données disponibles : < 80 m³/h m³/h
- date d'envoi de la déclaration en Préfecture ⁽⁶⁾ : voir ci-joint
 (si prof. < 80 m et si le débit est > à 8 m³/h et < 80 m³/h)
- date d'envoi de la demande d'autorisation en Préfecture ⁽⁷⁾ : voir ci-joint
 (si prof. > 80 m ou si le débit est ≥ à 80 m³/h)

DIVERS Le déclarant est ⁽⁴⁾ : Maître d'œuvre - Maître d'ouvrage - Entrepreneur

Date et signature
25/5/05

(1) Propriétaire de l'ouvrage.
 (2) Personne ou société qui fait réaliser les travaux.
 (3) Personne ou société qui réalise les travaux.
 (4) Rayer la mention inutile ou compléter le cas échéant.
 (5) Cocher la case correspondante et compléter éventuellement.
 (6) Les déclarations doivent être adressées au Préfet un mois avant le début des travaux.
 (7) La demande d'autorisation nécessite un délai d'instruction de 6 à 8 mois.
 N.B. : Une déclaration détaillée pourra vous être demandée sur ces travaux

